



GUIDE DU CAMP DE JOUR

BIENVENUE AU CAMP

Un camp de jour différent, où l'escalade, le jeu et les sorties au Laser Action se rencontrent. Ce guide rassemble tout ce que les parents doivent savoir avant, pendant et après la semaine de camp.

ADRESSE

285, montée Masson, suite 103
Mascouche (Québec) J7K 2L6

TÉLÉPHONE

450 474-7373

COURRIEL

info@blocaction.ca

SITE WEB

blocaction.ca

Horaire du camp de jour

Surveillance seulement de 8h à 9h et de 16h à 18h.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h à 18h	8h à 18h	8h à 18h	8h à 18h	8h à 18h

Table des matières

1	Description du camp et des activités Horaire du camp, activités prévues, service de garde	3
2	Informations pour les inscriptions Période d'inscription, tarifs, modalités de paiement, politique d'annulation	4
3	Renseignements généraux Communications aux parents, effets personnels, quoi prévoir	5
4	Règles du camp Code de vie et consignes, arrivées et départs	6
5	Santé et sécurité Premiers soins, incidents, maladies contagieuses, médicaments et allergies	8

1 DESCRIPTION DU CAMP

À qui s'adresse le camp

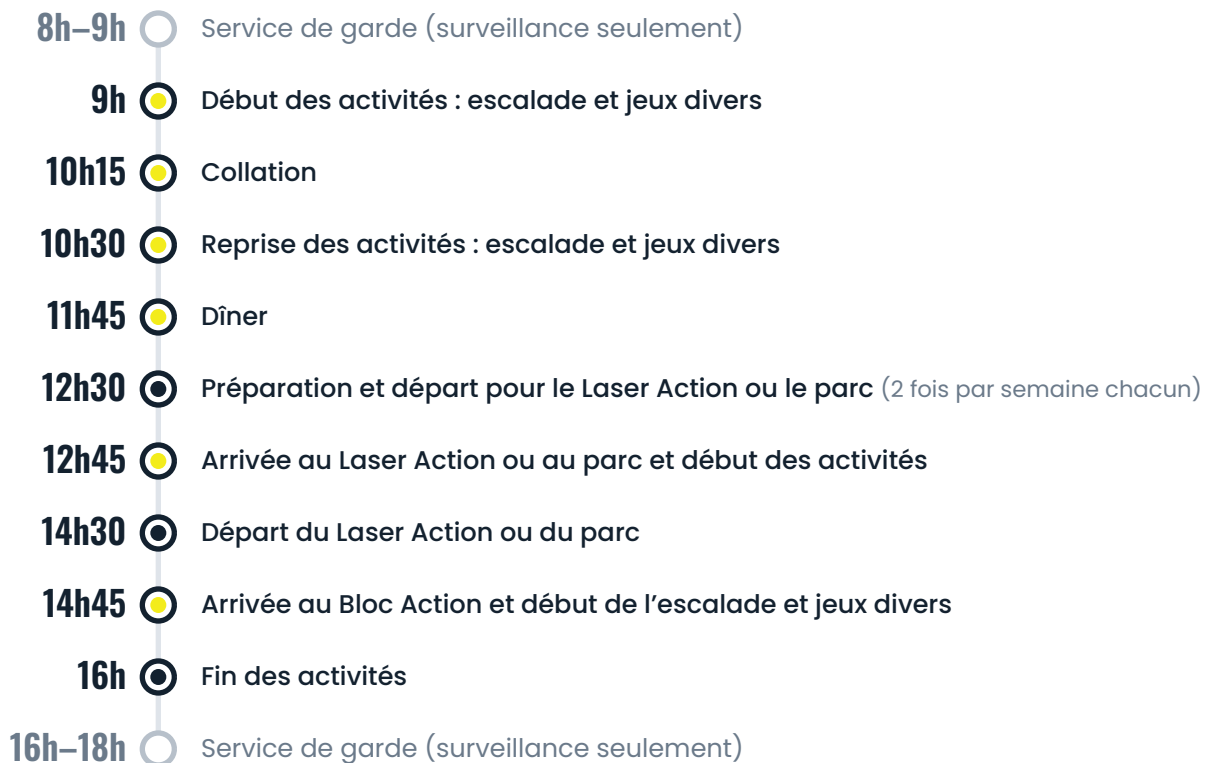
Tous les enfants de 5 à 12 ans et plus qui désirent s'inscrire et participer activement aux activités proposées.

Service de garde *(inclus, sur demande lors de l'inscription)*

Le service de garde assure la surveillance des enfants en dehors des périodes d'activités du camp. Il prend en charge les enfants dès 8h le matin jusqu'au début des activités, ainsi qu'en fin de journée lorsque les activités sont terminées, et ce, jusqu'à 18h.

Pour des raisons de sécurité, vous ne pouvez pas déposer vos enfants avant 8h le matin, soit l'heure d'ouverture du service de garde. **Le service de garde est un service de surveillance seulement.**

Activités prévues — une journée type



L'horaire pourrait être modifié selon les besoins et la météo.

2 INFORMATIONS POUR LES INSCRIPTIONS

Période d'inscription

Les inscriptions se font en personne ou par téléphone au **450 474-7373**.

Tarifs

250\$
par semaine

60\$
par journée

Plus taxes. Un relevé 24 vous sera remis pour vos impôts.

Modalités de paiement

Le paiement se fait par carte de crédit par téléphone, ou sur place, par comptant, crédit ou Interac.

Politique d'annulation ou de remboursement

Toute demande d'annulation doit être faite **au moins 15 jours** avant la semaine pour laquelle l'enfant est inscrit. Des frais d'administration de **15 %** seront exigés. Aucun remboursement ne sera accordé avec un avis de moins de 15 jours.

Prêt à inscrire votre enfant?

Appelez-nous au **450 474-7373** ou passez nous voir sur place. Les inscriptions se font en personne ou par téléphone.

*** Certaines exceptions peuvent s'appliquer sur présentation d'un billet médical. Le client sera alors remboursé pour la fraction équivalente à la durée non réalisée, moins une retenue de 15 % pour les frais administratifs.*

3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Communications aux parents

Les communications entre le camp et les parents sont principalement effectuées par courriel, à moins d'une situation éventuelle qui pourrait nécessiter que nos communications se fassent par voie électronique.

Effets personnels

Il n'est pas prudent d'apporter des objets de valeur au camp (bijoux ou autres) puisqu'en cas de perte, de bris ou même, exceptionnellement, de vol ou d'emprunt non consenti, Bloc Action ne peut être tenue responsable. À cet effet, il est important d'identifier les vêtements et tous les objets de la maison appartenant à votre enfant.

Une table pour les objets perdus sera installée à l'entrée du site d'animation. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Il sera possible de récupérer vos objets perdus jusqu'à la dernière journée de camp. Par la suite, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

Quoi prévoir pour le camp — aide-mémoire

- ✓ Sac à dos et boîte à lunch : un dîner froid ou en thermos et 2 collations **
- ✓ Gourde d'eau réutilisable
- ✓ Vêtements de sport, d'escalade, de pluie et/ou d'hiver pour les déplacements au Laser Action
- ✓ Vêtements de rechange (adaptés à la température prévue)
- ✓ Chaussures de type espadrille confortables pour toutes les activités de camp (nous fournirons les chaussures d'escalade)

Appareils électroniques interdits

Les appareils électroniques tels que iPad, téléphone, iPod ou autres sont interdits au camp de jour entre 9h et 16h.

*** En tout temps, nous vous demandons de tenir compte des allergies. En ce sens, les noix et les arachides ne seront pas permises au camp. En cas d'allergies sévères concernant le groupe de votre enfant, nous vous communiquerons l'information.*

4 RÈGLES DU CAMP

Les règles s'appliquent pour chaque site d'activités.

Code de vie et consignes

- J'utilise un langage respectueux, sans dire de paroles blessantes ou provocantes, sans prononcer de jurons et sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents et non dangereux, et je m'oppose à l'intimidation envers les participants, les animateurs, les responsables et les autres clients ;
- Je veille à respecter les lieux et je garde mon environnement propre après mon passage (je jette mes déchets et je me ramasse) ;
- Je respecte l'espace des autres ;
- Je fais preuve d'esprit sportif et d'esprit d'équipe ;
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition et je les utilise selon leur fonction, sans poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui, sans voler ni emprunter sans permission.

Déroulement des activités — consignes complémentaires du code de vie

- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- Je porte des vêtements et des chaussures adaptés aux activités du camp ;
- Je porte attention à ce qui se passe autour de moi et aux instructions de l'animateur, et je participe activement aux activités.

Déplacements lors des activités

- Je circule dans les zones destinées aux piétons ;
- Je circule de manière sécuritaire pour moi ainsi que pour les autres ;
- Je ne cours pas lors des déplacements, je dois marcher ;
- Je ne bouscule pas les autres ;
- Je respecte les gens qui circulent dans le même espace que moi ;
- Je reste toujours avec mon groupe ;
- Je ne traîne pas derrière, je suis le rythme du groupe.

Avertissements aux parents en cas de manquements majeurs aux règles

Dans le cas où votre enfant ne respecterait pas les règles ou les consignes de sécurité, vous en serez avisé par écrit. Après 2 avertissements, si la situation ne s'améliore pas ou si l'enfant continue d'enfreindre les règles, vous pourriez être dans l'obligation de venir le chercher. L'enfant aura alors 1 journée de congé, durant laquelle il ne pourra se présenter au camp. **Cette journée est non remboursable.**

4 ARRIVÉES ET DÉPARTS

À l'arrivée

Vous devez accompagner votre enfant jusqu'à la réception et procéder à son enregistrement.

Il est interdit de déposer son enfant devant le Bloc Action et de quitter les lieux.

Au départ

Au départ de l'enfant, vous devez venir à l'intérieur pour vous annoncer et nous donner le nom de l'enfant. Nous vous demanderons le **mot de passe** que vous nous aurez fourni sur la fiche d'inscription pour permettre à l'enfant de quitter les lieux. Le mot de passe sera demandé chaque jour, à vous ou à toute autre personne venant récupérer l'enfant en fin de journée. **Sans le mot de passe, l'enfant ne pourra quitter les lieux.**

Enfant marcheur

Si votre enfant a l'autorisation de quitter seul, à pied ou à bicyclette, vous devrez l'indiquer sur le *formulaire d'inscription*, à la section *raccompagnement en fin de journée*. Veuillez, s'il vous plaît, nous aviser des retards et/ou absences de votre enfant marcheur, puisque le camp de jour se dégage de toute responsabilité entre le lieu de résidence et le camp.

5

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les employés ont reçu leur formation obligatoire de premiers soins, La Croix-Rouge.

Responsabilités lors des incidents

En cas de maladie ou d'accident au camp, nous donnons les premiers soins aux enfants et, lorsque requis, nous contactons immédiatement les parents. Veuillez donc nous aviser de tout changement de numéro de téléphone d'urgence, du domicile, du travail de même que votre adresse courriel dès que possible.

Évidemment, si la santé ou la sécurité de l'enfant exige une action immédiate ou si nous ne pouvons rejoindre les parents, le camp s'assurera que l'enfant reçoive les soins appropriés dans les meilleurs délais. Les frais encourus, s'il y a lieu, seront alors à la charge des parents.

Maladies contagieuses

*** Les cas d'enfants ayant des problèmes de santé particuliers (asthme, maladies cardiaques, etc.) seront traités de façon individuelle. On demande aux parents de nous aviser de toutes conditions cliniques ou médicales de votre enfant. ***

Lorsque votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse (telle que la rougeole ou autre) ou qu'il présente des symptômes de contagion (tels que les symptômes semblables à la grippe, au rhume, présence de poux), vous devez en aviser le camp. Nous en informerons, s'il y a lieu, les parents des autres enfants du groupe. Soyez assurés que ces informations seront traitées dans la confidentialité la plus stricte.

Médicaments, allergies et autres

Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été.

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été.